

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE SENIORS

Epreuve comptant pour le Mérite National Seniors Sans droit de jeu fédéral

5 et 6 juin 2024 – Golf de Haute Auvergne

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	mardi 21 mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	dimanche 26 mai
Publication des départs :	mardi 3 juin

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date du contrôle des inscrits, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active et un certificat médical de l'année en cours fourni lors de l'inscription.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Limitation d'Index

- | | | |
|--------------|---------------|-------------------|
| • Senior 1 : | Dames : 18,4 | Messieurs : 15,4. |
| • Senior 2 : | Dames : 21,4. | Messieurs : 18,4. |
| • Senior 3 : | Dames : 27,4. | Messieurs : 24,4. |

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Marques de départ

Dames : Départs repère V (rouge)

Messieurs : Départs repère III (jaune).

Séries

3 séries Dames : Seniors Dames - Senior 2 Dames - Senior 3 Dames,

3 séries Messieurs : Seniors Messieurs - Seniors 2 Messieurs - Seniors 3 Messieurs.

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf organisateur.

Droits d'engagement

- Adultes : 90 €
- Abonnés Haute Auvergne : 45 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence et certificat médical) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WCs)	Wild cards : Nb max autorisé
144	39	14

Après avoir réservé 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions, les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La liste des joueurs par index est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Championnat Individuel de Ligue Seniors,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du golf de Haute Auvergne).

Golf de Haute Auvergne
2 Route du golf
15130 SANSAC DE MARMIESSE

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Adultes : 90 € Abonnés Haute Auvergne : 45 €

